L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 15 AOUT.

FEUILLETON.

LE GOUFFRE

PAR

ELIE BERTHET.

PREMIÈRE PARTIE.

V—Suite.

LE MESSAGE.

— C'est un secret que je vous dirai volontiers, mon cher Thibaut, mais à vous seul. M. Frémont m'a rendu un service, un très-grand service, ce matin....

— Oui, oui, je sais, interrompit le régisseur d'une voix altérée. Ah! monsieur Philippe, est-il possible que vous qui êtes jeune, riche, bien portant, qui avez tous les avantages de ce monde, vous vous soyez laissé entraîner....

— Chut! chut! mon cher Thibaut!.... vous ne savez rien, mon vieil ami, et je vous prie d'oublier.... Mais, pour en revenir à Frémont, j'ai appris qu'il se trouve en ce moment très-gêné, et ces soixante mille francs sont destinés à le tirer d'embarras.

Les traits de Thibaut se rassérénèrent.

— Je ne peux que vous approuver, monsieur, répliqua-t-il avec empressement: M. Frémont est un fort honnête homme, et, en prenant les précautions d'usage, le placement ne sera pas mauvais.... Eh bien, je vais partir dans le vieux cabriolet. Je m'entendrai avec M. Lenoir, votre notaire, et demain, je l'espère, je vous apporterai cet argent.

— Fort bien; je suis ravi que vous ayez cette bonne opinion de M. Frémont.... Partez donc vite, car, s'il faut l'avouer, il y a urgence.

Le régisseur cligna des yeux; cependant il ne se hâta pas de sortir, et reprit avec un certain embarras:

— Vous ne m'avez rien dit encore, monsieur, de votre propre départ. Si pourtant il y avait des dispositions à prendre à ce sujet....

— Ah! ça! s'écria Philippe avec impatience, tout le monde s'est donc donné le mot pour m'engager à déguerpir? Je gêne donc ici?.... Morbleu! qu'arriverait-il, s'il me plaisait de passer l'hiver dans mes domaines?

Le pauvre Thibaut, tout interdit, s'excusa de son mieux et s'empressa de se retirer, afin d'aller remplir sa mission. Moins d'une heure après, il partait pour Grenoble dans le cabriolet affecté au service de la régie.

Ce ne pouvait être avec une complète impunité que Montcel, malgré sa jeunesse et sa vigueur, avait été soumis aux rudes épreuves de la matinée. Bientôt il ressentit du frisson, et, un accès de fièvre s'étant déclaré, on dut mander le médecin du bourg.

Robert et la vieille servante soignèrent leur maître avec empressement. Sur le soir, Montcel était déjà mieux, et on pouvait espérer que l'indisposition n'aurait aucune suite sérieuse. Le bruit de son aventure s'étant répandu à Saint-Jean, beaucoup de personnes notables envoyèrent prendre de ses nouvelles. Robert avait continuellement à répondre aux messagers de toute sorte et même aux visiteurs qui se présentaient. On vint aussi de la part de Frémont, fort souffrant lui-même, et de la part de sa famille. Mais Philippe s'étonnait que Mme Morandier ne donnât pas signe de vie. Elle ne pouvait pourtant avoir encore quitté la Cristallière, et l'accident lui était certainement connu. Bien plus, elle avait, à cet égard, des données ignorées de tout le reste du monde et fort capables d'éveiller son intérêt. Cette indifférence semblait donc inexplicable et blessait les sentiments de la plus simple humanité.

Enfin, vers le soir, un domestique arriva de la Cristallière. Après s'être informé de Montcel, au nom des dames de Solanges, il laissa une lettre pour le maître du logis et se retira.

On comprend aisément l'agitation de Philippe quand on lui remit cette lettre. Sa main tremblait en la décachetant; une nuage passait devant ses yeux. Qu'allait-il apprendre? La belle veuve avait-elle deviné la vérité? Dans ce cas elle ne pouvait qu'éprouver de l'admiration pour le sauveur du manufacturier. Si, au contraire, elle adoptait la version commune sur les événements du Trou-aux-Noyés, comment se défendre d'une profonde pitié pour le malheureux que le désespoir dont elle était cause avait poussé au suicide? Aussi jugera-t-on de l'étonnement et de la douleur de Philippe, lorsqu'il lut ces quelques lignes, qui n'étaient même pas signées:

"Mesdames de Solanges et Morandier prennent une vive part à l'accident de M. de Montcel. Elles espèrent que cet accident n'aura aucune suite fâcheuse, et en présentant leurs adieux à leur excellent voisin, elles lui souhaitent courage et prospérité."

Philippe froissa le billet entre ses doigts.

— Voilà donc ce que c'est qu'une honnête femme! murmura-t-il; ah! *les autres* avaient encore plus de cœur!...... Cette vertu puritaine, ces principes austères qu'elle affiche et qu'elle doit à l'enseignement d'un vieux magistrat rigide, ont desséché son âme.... Allons! tout est bien fini entre nous.... Et il ne faut plus espérer de la ramener de ses préventions!

Grâce à ces émotions, il eut un nouvel accès de fièvre plus violent que le premier, et ce ne fut seulement qu'au milieu de la nuit, après quelques heures d'un sommeil agité, qu'il recouvra sa connaissance.

Il était seul; Robert s'était jeté tout habillé sur un lit dans la pièce voisine dont la porte restait entr'ouverte. Se sentant mieux, Montcel s'enveloppa d'une robe de chambre et se dirigea sans bruit vers la fenêtre. Il suffoquait et il avait besoin de respirer l'air frais et pur du dehors. Caché derrière un épais rideau de damas, il se pencha un moment à la fenêtre qui donnait sur le jardin.

La nuit était claire, bien qu'une légère brume couvrît la campagne. Le jardin, assez vaste, mais mal tenu, était entouré d'une haie qui semblait présenter une clôture infranchissable. Cependant, comme Montcel regardait machinalement les allées découvertes et sablées, dont on pouvait suivre à la clarté de la lune les nombreux détours, il aperçut deux formes humaines qui s'y promenaient avec lenteur. L'heure semblait singulièrement choisie pour une promenade; mais le maître de la maison, s'imaginant qu'il s'agissait de maraudeurs, qui avaient trouvé moyen de s'introduire chez lui par quelque trou de la haie pour piller les fruits et les légumes, ne daigna pas s'en occuper et détourna la tête.

Il demeura quelques instants plongé dans ses réflexions. Les gens dont il avait remarqué la présence disparurent bientôt; en revanche, il crut entendre marcher au-dessous de lui. L'ombre des bâtiments empêchait de rien distinguer; seulement Philippe s'étonnait que le bruit n'eût pas éveillé la vigilance d'un chien très hargneux et très-méchant que l'on déchaînait chaque soir. Enfin, une porte s'ouvrit et se referma doucement dans un petit pavillon isolé qui s'élevait à l'autre extrémité de la cour.

Philippe s'imagina s'être trompé, car ce pavillon avait pour unique habitant le régisseur, et on se souvient que Thibaut était à Grenoble; mais il n'eut bientôt plus de doutes. Une lumière passa derrière une fenêtre du pavillon et s'éteignit presque aussitôt. Quoique Montcel se demandât qui pouvait se trouver, à cette heure de nuit, dans l'appartement de son régisseur, il ne s'arrêta pas à chercher le mot de l'énigme. Les personnes de la maison veillaient encore à cause de sa maladie, et c'étaient elles, selon toute apparence, qui venaient de se montrer soit dans le jardin, soit dans le pavillon de Thibaut. Il n'y pensa donc plus et, laissant retomber le rideau, il alla se jeter sur son lit où il dormit d'un sommeil agité et plein de rêves jusqu'au lendemain.

VI

LA MANUFACTURE

Dans la matinée du jour suivant, Philippe de Montcel reçut une lettre de Thibaut. Le régisseur annonçait à son maître qu'on avait éprouvé quelques difficultés à parfaire les soixante mille francs; que, toutefois, les obstacles étant levés, grâce à son insistance, il comptait revenir le soir même avec la somme demandée.

Montcel ne ressentit aucun plaisir de cet heureux résultat. Il était retombé dans ses humeurs noires, tout lui redevenait indifférent. Néanmoins, il jugea convenable de faire une visite à Frémont et se dirigea vers Saint-Jean où régnait, comme d'habitude, une grande activité.

Nous avons dit déjà que le bourg, outre la fabrique de draps, qui employait une centaine d'ouvriers, comptait une papeterie d'une certaine importance, une forge, et enfin, un certain nombre de moulins comme celui de Pierre-Vieille. De plus, on sait qu'une partie des femmes, aux environs de Grenoble, s'occupent à coudre des gants, et les ménagères de Saint-Jean trouvaient dans ce travail une grande ressource. Les habitants se composaient donc surtout d'ouvriers et d'ouvrières, et la population purement agricole y était comme noyée au milieu de cette population industrielle.

La manufacture de M. Frémont ne payait pas de mine. Elle consistait en plusieurs corps de logis irréguliers, vieux pour la plupart, et construits à des époques différentes, selon des besoins successifs. Elle était alimentée à une puissante chute d'eau, qui mettait en mouvement plusieurs roues; on y entendait, à l'heure des travaux, un mugissement continuel. Ce mugissement, mêlé au bruit des métiers et des machines à l'intérieur, produisait un fracas auquel il fallait être habitué pour ne pas en être assourdi. Malgré cet appareil de force, on assurait que l'usine Frémont n'était pas établie dans les conditions les plus favorables. Ces machines, si compliquées pour le cardage et le filage des laines, machines qui excitaient l'étonnement des visiteurs, étaient surannées, incomplètes, d'un entretien coûteux. De là venait peut-être l'infériorité de cette fabrique auprès de certaines autres, construites d'après les données de la science moderne.

Philippe de Montcel se dirigea sans hésiter vers le bureau où se tenait d'ordinaire M. Frémont. Dans une première pièce, affectée à l'administration, se tenait le caissier, assis derrière un treillage, en face d'une armoire de fer. C'était un homme d'une trentaine d'années, mis en bourgeois, moitié béotien, dont la figure ne manquait pas d'intelligence, mais dont le teint coloré, l'œil brillant, trahissaient une certaine exaltation de caractère. Philippe n'avait fait aucun bruit en entrant, et d'ailleurs les deux interlocuteurs parlaient avec tant de vivacité que ni l'un ni l'autre ne remarqua sa présence.

— Encore une fois, monsieur le caissier, disait l'homme au teint coloré, je vous demande, tant en mon nom qu'au nom des ouvriers de la fabrique, si nous pouvons compter que la paye aura lieu samedi prochain comme d'habitude. Il ne s'agit pas, quand on a voulu aller trop vite et se lancer dans des spéculations hasardeuses, de faire travailler les pauvres gens pour rien.... Si donc, oui ou non, la paye devait être retardée, il faudrait l'avouer tout de suite et l'on prendrait ses précautions en conséquence.

— Et moi, monsieur Schmidt, répondit le caissier embarrassé, je vous répète que je n'en sais rien. Je n'ai pas encore reçu les ordres de M. Frémont, car il ne les donne pas si longtemps d'avance; mais je ne vois pas pourquoi les ouvriers et les employés auraient des doutes à cet égard.

— Vous ne voyez pas, mon petit? répliqua Schmidt avec un sourire dédaigneux; vous devez pourtant bien savoir ce que contient cet énorme coffre. Or, ne vous en déplaise, on jase beaucoup dans les ateliers.... Il paraît que les échéances sont raides ces temps-ci; on va même jusqu'à prétendre que l'accident arrivé hier au patron....

— L'état de ma caisse ne regarde personne, interrompit le caissier avec impatience; laissez-moi tranquille, monsieur Schmidt; je me soucie peu de tous ces commérages.

— Si vous ne voulez pas me dire si, oui ou non, on fera la paye samedi soir?

Une porte intérieure s'ouvrit brusquement, et M. Frémont, qui avait entendu ce dialogue, apparut sur le seuil.

— En voilà assez, Schmidt, dit-il d'un ton ferme, vous serez payés, vous et les autres, vous pouvez y compter.... Retournez à votre ouvrage.

Schmidt ne s'attendait pas, sans doute, à cette interruption et il demeura confus. Il allait pourtant répondre, quand il vit M. de Montcel s'avancer vers le manufacturier; aussitôt, il fit un salut, qu'il voulait rendre majestueux, et se retira. On eût pu voir sur ses traits je ne sais quelle expression de désappointement et de colère.

Frémont ne pensait déjà plus à lui. En reconnaissant Philippe, sa figure, encore un peu blême des souffrances de la veille, avait reflété la joie la plus franche.

Enchanté de vous voir, mon cher voisin! s'écria-t-il; vous voilà donc aussi sur pied? Dieu soit loué!.... Mais, passons au salon, nous causerons plus librement.

Il fit traverser à Montcel un petit corridor et l'introduisit dans un salon, dont les meubles étaient anciens et d'un goût équivoque, mais où régnait la propreté la plus scrupuleuse. Cette propreté était l'œuvre de Mme Frémont elle-même, qui, un plumeau à la main et dans ce costume que nous connaissons, époussetait en ce moment les draperies fanées et les dorures ternies. A la vue d'un étranger, la bonne dame disparut comme au coup de baguette d'une fée, sans qu'on pût s'expliquer ce qu'elle était devenue. En revanche, Mlle Emilie Frémont, qui travaillait près de la fenêtre à un ouvrage de tapisserie, se leva d'un air empressé et vint saluer gracieusement le visiteur.

— Prenez place, monsieur de Montcel, dit le manufacturier en s'asseyant lui-même; nous pouvons parler devant ma fille. J'ai beau faire, je ne parviens pas à avoir de secrets pour elle.

— C'est que, mon père, répliqua Emilie avec âme, je tiens à partager toutes vos peines, afin, s'il est possible, de vous en alléger le fardeau.

Elle détourna la tête pour cacher l'émotion qu'éveillaient en elle des souvenirs récents.

Philippe, un peu embarrassé, annonça que le régisseur Thibaut devait revenir le soir même, de Grenoble et que, selon toute apparence, la somme attendue pourrait être remise à M. Frémont le lendemain. Le manufacturier fit un bond de joie.

— Ainsi, monsieur de Montcel, s'écria-t-il, vous vous souvenez encore de votre promesse? Je craignais que, le premier moment passé.... Vous me remettez du baume dans le sang. La banque de Grenoble va m'envoyer un formidable bordereau. De plus, vous avez pu entendre tout à l'heure que mes ouvriers commencent à concevoir des inquiétudes, et que je ne dois attendre de leur part aucune complaisance.

— Oui, répliqua Montcel; l'un d'eux s'est montré passablement insolent, et il le mérite....

— C'est Schmidt, notre mécanicien.... Ma foi! monsieur, s'il faut en convenir, je n'ose pas le renvoyer.

— Il est sans doute paresseux, débauché?

(*A continuer.*)

UN APPEL A L'HUMANITE DU PEUPLE DU SUD.

CAMP LEE, No. 1,
Association de la Croix du Sud,
Richmond, Va., Juillet 1872.

Notre Ordre est composé exclusivement de soldats confédérés dont le passé est sans tache. Son but est de perpétuer le souvenir de nos braves compagnons qui sont tombés sur les champs de bataille; de secourir les familles de nos anciens frères d'armes, et de conserver dans toute son exactitude l'histoire du Sud.

Nous sommes occupés spécialement à collecter les fonds nécessaires au "Hollywood Memorial Association," pour la translation des restes de nos soldats, du champ de Gettysburg, où ils sont négligés et profanés, au cimetière de Hollywood; où, par les efforts et les soins des dames du pays, on a élevé un monument à leur mémoire; et où, ils peuvent recevoir chaque année, au jour consacré, les honneurs dûs à leur valeur et à leur patriotisme.

Il y a encore, près de Gettysburg, les restes de plus de mille soldats. Il y en a de chaque Etat du Sud; et quand on pense que les misérables sans cœur, à qui appartiennent les terrains avoisinants, dispersent les os de ces braves avec le soc de la charrue, comme s'ils étaient des chiens, c'est à faire frémir d'indignation l'humanité entière et à toucher le cœur de tous ceux qui sont restés fidèles au sentiment de l'honneur, aux principes et à la cause qu'autrefois leur était si chère, pour qu'ils prennent des mesures pour préserver de ces indignités les cendres de nos héros.

Vous trouverez peut-être parmi ces morts des hommes de votre Etat que vous avez connus; quelques-uns ont peut-être été vos amis ou même vos parents; tous sont morts pour la défense du pays.

Vous avez prétendu les aimer pendant qu'ils vivaient; vous avez prétendu aimer la cause pour laquelle ils sont morts. Faut-il que leurs restes soient déshonorés, quand c'est pour vous qu'ils ont perdu la vie? Ne nous aiderez-vous pas à les transporter à un lieu sûr et sacré, où les cœurs si nobles et si chauds, et les soins pieux des femmes de la Virginie pourront veiller sur leur éternel repos. Nous prions quiconque lira cet appel de nous venir en aide et de se joindre à la sainte cause dans laquelle nous avons mis toute notre âme. Demandez à vos amis de vous aider. N'hésitez pas à souscrire parce que vous ne pouvez pas donner beaucoup; rappelez-vous que l'océan est composé d'une infinité de gouttes d'eau, et que beaucoup de petites offrandes formeront bien vite une somme considérable.

Ne pourriez-vous pas employer chacun un jour pour obtenir des souscriptions?

Il est urgent de se procurer plusieurs milliers de piastres pour accomplir notre but; mais nous n'hésitons pas à l'entreprendre malgré les difficultés qui nous entourent; parce que nous ne pouvons croire que le peuple du Sud restera froid et indifférent devant un pareil appel.

Adressez vos contributions à "W. C. Carrington, aux soins de la Compagnie d'assurance sur la vie le Piedmont et Arlington, Richmond, Virginie"; c'est le président d'un comité spécial de notre organisation.

Agissez avec promptitude; donnez avec autant de libéralité que vous le pourrez, mais donnez quelque chose, et votre modeste offrande contribuera à retirer du sol du Nord les cendres de nos frères.

W. C. CARRINGTON,
W. ELLIS JONES,
R. E. ARMSTRONG,
J. H. PATTON,
C. W. VOLKMAN,
du Comité.

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
No 16, rue Union.

13 oct—1an

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilleurs, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre; des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches de fourneaux, des Grilles; [illegible] à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
Successeurs de
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à égrener, Moulins à scie, Moulins de [illegible], Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Balustrades et Poêles de cuisine.

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG........Directeur.

— Fabricant de —

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barreaux de grilles et toute espèce de [illegible].

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 14 AOUT 1872.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship [illegible], pour [illegible].
Steamship Havana, Pennington, pour Key West via Cedar Keys. J K Roberts
Steamer I C [illegible], pour [illegible] via Galveston. C A Whitney & co
Steamer Matamoros No 2, Dalton, pour Brownsville.

ARRIVÉS.

Steamship Lavaca, Cockney, des ports de la Flle. à B A Verbe—1er dist., coton [illegible].

BATEAUX A VAPEUR.

Carrie A Thorn, Thom, de Shreveport.
Ouachita Belle, d'Argyle.
Trenton, Blanks, de Trenton.
Hunter, Redevich, du bas du fleuve.

ARRIVÉS AU NOUVEAU BASSIN.

Schr Bloom, Jordan River—40,000 pieds bois.
Schr Matthews, Grand River—15,000 pieds bois.
Schr Julia, Wolf River—30,000 pieds bois.
Schr Star, Tchefuncte—300 barils sable.
Schr Victoria No 2, Blind River—10,000 merrains.

ARRIVÉS AU VIEUX BASSIN.

Schr Star No 2, Pascagoula—30,000 pieds bois.
Schr G Pandelly, Tchefuncta—300 barils sable.
Schr Camelia, Tchefuncta—300 barils sable.
Schr Covington, de Tchefuncta—28 cordes bois.
Schr Old Peter, Bayou St Louis—1600 barils charbon

MONTANT LE FLEUVE.

Brick Clytie, Dow, de Bordeaux, 3 juin, à C C avenue & fils—

A LA QUARANTAINE.

Barque Fama, (esp) Gisport, en 13 jours de la Havane, en lest, à Puig Bros—

EXPORTATIONS.

KEY WEST VIA CEDAR KEYS—Par steamship Havana—Pour Key West—3150 sacs grain 340 barils farine 100 de résine 400 de comestibles 20 de graisse 25 de goudron 15 demi barils bière 700 boites amidon 185 doux balais 78 tierces sait 250 de graisse 10 de jambons 64 colis divers.

INDIANOLA ET GALVESTON—Par steamship I C Harris—Pour Ind'la—300 barils farine 100 do sucre 100 caisses bitters 300 sacs café 100 do son 100 caisses bottes.... Pour Galveston—1000 barils farine 200 do pommes de terre 240 sacs café 400 do avoine 300 boites chandelles 90 tonneaux bacon 700 kegs graisse 100 do melasse 150 do clous 40 tierces jambons 200 caisses vin 40 do quincaillerie.

PENSACOLA—Par steamship Lizzie—54 barils farine 20 barils mais 5 do whisky 3 do riz 1 tierce graisse 1 do bacon 11 bouchons 748 sacs mais 5 do avoine 6 do café 57 colis m'dises.

BROWNSVILLE—Par steamer Matamoros No 2—1000 pieds bois de pin.

IMPORTATIONS.

BORDEAUX—Par brick Vaillant—100 barriques vin P E Bruisléur—24 do do A Rochereau & co—120 do A Carrière & co—40 tonneaux do 24 caisses absinthe A Cazaurie—25 do moutarde 14 do melisse 37 do fruits à l'eau-de-vie 2 barriques eau de-vie 170 de vin 25 do vinaigre C Marinoni—50 tonneaux vin Burian & Ricaud—40 de J Peruyrne—5 do 250 colis bouteilles 68 do cercles 4 demi-dises 126 do paille 58 barriques vinaigre A Lemale—30 do vin 8 colis kirsch W H Vredenburg—8 barriques porcelaine A Wolf—20 tonneaux vin 300 caisses de Saml Wolf & co—50 barriques vin 4 colis porcelaine Mrs Jno Gauche—100 tonneaux vin à C Cavaroc & fils—100 caisses sardines Pini & Bensanitz—24 tonneaux vin 24 caisses liqueurs 4 do m'dises A B Tiblier—1 do allumettes Bodet & Gueydan Bros—11 barriques eau-de-vie J Mandin—3 caisses cartouches à Leon Pierre & co—78 barriques vin 1 do eau-de-vie 1 caisse m'dises à ordre.

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

ARGYLE—Par steamer Ouachita Belle—7 balles coton Munson, Prestidge & co—6 de Richardson & May—3 T H & J M Allen & co—3 J W Champlin—2 A Levi—2 Bussey & co—1 B B Newman & co—1 A H Poale & co—1 Meyer, Weis & co—1 Lehman, Abraham & co—1 Payne, Dameron & co—1 Johnson & Goodrich—1 Green & Crump—1 Foster & Gwyna—1 Allen, Scherck & Autey—111 sacs grain coton Union Oil co—73 do Louisiana Oil co—lot de fruits et divers à ordre—Total, 33 balles coton—160 sacs graine coton.

SHREVEPORT—Par steamer Carrie A Thorn—5 balles coton à Chaffe Bro & Son—4 do J Phelps & co—1 do peaux 35 paquets de 2 sacs laine à A Moulton—148 totes bestiaux Isban, Aycock & co—40 do C Mehle & co—36 do L B Collins—divers à ordre—Total, 11 balles coton.

TRENTON—Par steamer Trenton—divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—Par le steamer Hunter—divers à ordre.

Bulletin des Chemins de Fer.

N. O., JACKSON & GREAT NORTHERN R R.

14 août—1 balle coton à Valdez, Torrance & Raw-kins—2 boucauts tabac R T Torian—3 do et divers C A Whitney & co—200 demi barils bière 60 kegs do F Hollander—175 demi barils do A G Yaleta—37 caisses bacon Schwabacher & Hirsch—100 boites chandelles Cobb, Dolbeade & co—150 barils whisky Julius Tardieu—184 demi barils do H Flasnagan—4 coffres forts B Perdreauville—24 tierces jambons J I Adams & co—200 boites fromage 24 barils pommes de terre 20 do oignons G W Reed & co—58 boucauts épaules à T R Rodley—78 rouleaux cuir 14 caisses bottes W M Smith—divers à D H Foger—1 caisse m'dises Czarniecki—divers E Loeb & co—180 barils bière T Brown—50 sacs bacon F Bishop—33 paquets colliers H J Mullen—5 charrues à J H Jenes—1 caisse cuir G L Fevre—5 demi couvertes Slocomb, Baldwin & co—30 rouleaux cuir J Frank—4 bois sacs en papier Meyer & Weil—15 boites fromage 14 do bouchons McFarlan, Straight & co—1 caisse bouteilles etc Weydock, Finley & co—100 boites fromage S P Snider—3 caisses bouchons S Poblo—1 caisse vin 1 keg eau-de-vie Lochete—1 paquet boucliers de selle G Plumb—5 pupitres à Bryan, Harding & co—1 fontaine T E Wiederman—14 caisses bottes et souliers Everett Lane—26 do Page & Morgan—40 do A L Sters & Bros—26 do & K Marques—30 do Kaiser & Bro—17 do J H Sadan—13 do Meyer & D—4 do A J Holman—26 crates choux Miller & Meyer—7 do J Bertoche—1 barils légumes A Marte—180 barils pommes de terre 24 do oignons Melvile & Mephan—130 do C Pleasants—20 de pommes de terre 9 do pommes 5 do poires 5 crates choux 25 boites fromage F Del Bondio—20 do 10 barils pommes de terre E F Del Bondio—141 do de pommes 3 do oignons 12 crates choux Greve & Wilderman—47 do Russell & Hall—70 do poires à Sauve & co—80 barils oignons Mehle & Son—43 do pommes de terre E Doherty—230 do 7 do oignons à J Keiler—5 do 7 do pommes de terre G W Byrne—717 boites fruits à Schnack & Fusich—30 do Angelovich & Son—100 de P R Stevens—36 do 2 barils do M di Gregorio.

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.

14 août—3 balles mousse J R H S Martin—1 caisse livres R A McDonald—11 balles domestics Lehman, Abraham & co—14 paquets papier E C Palmer & co—34 barils de m'dises à Craft—4 do C A Whitney & co—6 de J G Clark—1 caisse cuir C Weinbauer—22 caisses m'dises Simon & Kohn—12 do Gutman Bros—20 do à Tricou & Bassenau—7 do F Bauer—5 à E Booth—3 de Pickwell & co—2 do G H Jones & co—10 do Mme D'Aray—1 do H Goldsmith—1 do B J Lacy & co—1 do Cahen, Endel & Phelps—divers à ordre.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.

14 août—1 balle coton 40 sacs pommes de terre 2 barils peaux 7 peaux Sevin & Gourdain—3 peaux do do L Sarie—1 boucauts do à E Benjamin—2 barils riz G D Terrebonne—12 do Herman & Vignes—20 do L Terrebonne—120 œufs do Deblanc & Beer—31 do J M Walsh—40 do I Bloom & co—divers à ordre.

LISTE DE NAVIRES

En charge, Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

13 AOUT 1872.

NEW YORK.

Steamship Victor, Gates............à partir 14 aout
S Ship West'n Metropolis, Quick......parti 10 aout
St'ship Gen Meade, Sampson, Cager.......parti 10 aout
St'ship City of Houston, Deering......parti 3 aout
Nav G Strickland, Brickland, ...parti 3 aout
Barque H B Breekman, Borry...expédié 3 aout

BOSTON.

Nav Crescent City, Delano..........expédié 3 aout
Barque Bearing, Davis..........parti 11 juillet
Barque Amelia, Brooks..........en charge 13 juil
Barque Frank Marion, Duncan.........parti 29 juin
Barque Asphodel,..........exp Juin 11

PHILADELPHIE.

Steamship Yasco, Barrett..........parti 7 aout
Barque Anna Camp, Gardner..........parti 5 aout

BRUNSWICK, GIE.

Brick Florence Shay, Nickerson..........parti 18 juil

LONDRES.

Barque Gil, Nobre..........parti 29 juin

LIVERPOOL.

Steam Chrysolite, Corbishley......parti 24 juillet
Steamship St Louis, Smith.....en charge 22 juil
Navire Theobald, Adams....en charge 22 juillet
Navire Canada, Nichols..........parti 18 juillet
Navire Record, (Groves)..........en charge 10 juil
Navire Northampton, McLean.en charge 8 juil
Navire Bolivia, Murray..........en charge 9 juil
Navire Lizzie Moses, Cox.........en charge 28 juin
Navire Aphrodite, Wiber..........parti 20 Juil
Nav Mary E Higgs, Langdon..........parti 21 Juil
Navire Reunion, Curtis..........charg Juin 11
Navire Baden, Dyer..........charg Juin 14
Nav Waverly, Griffith..........chargeant Mai 2
Barque Neversink, Weeks..........en charge 9 juil

DUBLIN.

Navire, Gundarson..........parti 24 juillet

NEWPORT, WALES.

Navire Zephyr, Switzer..........parti 20 juin
Nav L L Sturges, Lincoln..........parti 26 juin
Nav Caledonia, Delano..........parti 3 juin
Nav Arlington, Costello..........parti 5 juin

CARDIFF.

Navire Sandusky, Norton..........parti 2 juil
Barque Alphos, Cay..........parti 12 juin
Barque Windermere, Yeoman..........parti 11 Juin

SUNDERLAND.

Navire F P Sage, Urquhart....expédié 23 juillet
Nav Guinea, Smith..........parti Juin 3
Barque St Cloud, Ames..........parti 21 juin

MIDDLESBOROUGH.

Navire M Chapman, Rutherford..en ch'ge 8 juil
Navire Unicorn, Horn..........parti 22 juil

HARTLEPOOL.

Barque Kosmar, Haycott..........parti Juin 6

BRITONFERRY.

Navire Anevoca, Williams..........parti 23 juil

BORDEAUX.

Nav Vaillant, Corenier..........parti Mai 24
Nav Clytie, Dew..........parti Juin 4
Barque Neeve, Olesce..........charg juin 28
Barque Halcyon, Work..........en charge 3 juil
Barque Rhone,..........en charge 8 juil
Le Nabob Mater, Beriot.....en charge 28 juin
La Ste Geneviève..........chargeant 28 juin

MARSEILLES.

Brick Marsella, Chichero.....en charge 4 juil
Barque Justine B, Percich....en charge 18 juin

ANVERS.

Navire Nunnphar, Walker..........parti 23 juillet

BARCELONE.

Navire Minerva, Talvada..........expédié 29 juin

RIO DE JANEIRO.

Navire Belgravia, Cunningham, en ch'ge 9 juil
Brick San Juan, Martin..........parti 9 juil
Brick J E Haskell, Haskell..........expédié 29 juin

Sucres, Mélasses et Sirops

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés, Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & Co.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS, provenant de la Raffinerie Crescent City Louisiana, "Orleans Louisiana," "Chalmette," "Pelican."
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barillets.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

3 oct—1 an

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

66......PASSAGE DE LA BOURSE......66
[illegible]

Se charge du [illegible] des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées des [illegible], de la réduction de l'as[illegible] [illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

[illegible] Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50 Rivière du Nord—

WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 10 août.
FRANCE, capt. Dorre, Samedi 24 août.
VILLE-DE-PARIS, capt. [illegible], samedi, 7 sept.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 21 sept.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125. | Seconde cabine, $75.
[illegible]

Les voyageurs [illegible] qui vont sur le continent [illegible]

GEO. MACKENZIE,
Agent, 58 Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Co., Agent,
nov—1an Gallier Court, Levée E. N. O.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

		De Brème.	Nlle-Orléans
Str.	Hannover...	23 septembre.	25 octobre.
	Frankfurt...	18 octobre.	22 novembre.
	Köln......	13 novembre.	21 décembre.
	Hannover...	11 décembre.	21 janvier.

En partant de Brème, les steamers toucheront au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils toucheront à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE:

De Brème, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres.........................$130 en or
Entrepont.........................60

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brème:

Chambres.........................$150 en or.
Entrepont.........................45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres.........................$40 en monnaie courante.
Entrepont.........................20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brème, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
3 août—1an   Au No 41 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN..........Capt. Thos. Halsey,
GEN'L MEADE..........Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES..........Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI..........Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS..........Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis,

Le steamer

EMILY B SOUDER,
capt. Burdick.

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI 17 août, à 8 h. A. M.,

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres..........$50 00.
Entrepont..........25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Hamburg et Brême.

[illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible]

Le steamer WESTERN METROPOLIS suivra et partira le SAMEDI 24 août à 8 A. M.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 105.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer

ST-LOUIS,
Whitehead, commandant.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 17 août, à 8 heures A. M.

Passage..........$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

mai—1an

Pour les Sources de Bladon,

(BLADON SPRINGS.)

Le bateau à vapeur

VIRGINIA,

de premier ordre,

Capitaine FRANK STORN,

partira de Mobile tous les samedis, à cinq heures de l'après-midi et arrivera aux Sources, le lendemain matin, à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

24 juil—1m

STEAMBOATS.

Arrangement d'Eté.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELIA,

bon marcheur et de première classe, capitaine Hanover, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; les MARDIS à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, le VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de 7 1/2 du matin.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 4 heures du matin, et de Mandeville tous les matins; et le DIMANCHE et le MERCREDI tous les soirs.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Des voyages d'excursion auront lieu tous les DIMANCHES matins à l'arrivée du train de 7 1/2 heures, et les MERCREDIS à l'arrivée des chars de 9 heures du matin, et le bateau sera de retour le soir

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

1er juin—1an

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le bon steamer

CAMELIA,

De la malle des Etats-Unis, très bon marcheur, et à basse pression, commandant Wm Hanover, fera une excursion, régulièrement, le dimanche et le mercredi, à Mandeville, Lewisbourg et Madisonville. Il partira du Lac, tous les dimanches, à l'arrivée du convoi de sept heures, et demie du matin, et, le mercredi matin, à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir du même jour, à temps pour le convoi de sept heures et demie.

Prix de l'excursion, aller et retour, $1 00.

Pour plus de détails, s'adresser à

COHEN M. SORIA,
No 18 et 20 de la rue de l'Union.

1juin—

ATTAKAPAS.

Fret et passagers pour Simmesport, Bayou Chêne, Grande Rivière, Brashear-City, la baie de Berwick, Bayou Bœuf, l'Atchafalaya, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, les débarcadères Cypremort, Jeannerette, la Nouvelle-Ibérie, Fausse-Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche.—Départ, SAMEDI, 10 août, à 5 heures P. M.

Le bateau à vapeur

IDA,

J. P. Forgay, capitaine.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. E. CARLIN, agent, 4 Tchoupitoulas, ou à A. SMITH, 12, rue Toulouse.

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opelousas.—Départ tous les MERCREDIS, à [illegible] heures, P. M., pour les Opelousas, Washington, Port Barré, tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bon bateau à vapeur

BERTHA,

C. C. PICKETT, Capitaine

A. MEYNIER Sr., Clerk.

Ce bateau prendra aussi le fret pour Simmesport et les débarcadères du bayou de [illegible] pendant la saison de transfert.

Paquebot Régulier de OPELOUSAS.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur FERRELINE, Capitaine H. R. Brand, Commis J. R. Sebastian, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BRITTON & [illegible], Agents, No 15 de la rue Gravier.

P. S.—Le bateau donnera des connaissements pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises [illegible]

[illegible]

Paquebot régulier de la Côte de Bayou-Sara et [illegible] Départ, tous les MERCREDIS et VENDREDIS, à [illegible] heures [illegible] et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.—Pour Baton-Rouge, le chemin de fer de Grosse-Tête, la côte et tous les débarcadères intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur [illegible] TAYLOR [illegible] "Bart Able" [illegible] Allen James, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] & ADAMS, Agents, No 31 [illegible]

17 juil—1m

Baton Rouge.

[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA donc ce que le New-Foundland Bitter, [illegible] le pays [illegible] [illegible] nombreux [illegible]

Santé intacte et florissante

[illegible]

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

[illegible]

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique qui réjouira vos forces, augmentera votre appétit, fera [illegible] vos digestions [illegible] Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous [illegible] [illegible] New-foundland Bitter [illegible]

Estomac en très bon état.

[illegible] New-foundland Bitter [illegible]

Le Bitter des Familles.

[illegible]

Newfoundland Bitter

[illegible]

Fièvres sont endémiques

[illegible]

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

[illegible]

C'est le Bitter du Sud.

[illegible]

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, et MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, [illegible] vendent [illegible]

On le trouve dans toutes les épiceries en gros des deux villes.

[illegible]

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1a

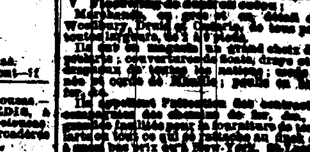

CASSIDY & MILLER,

No 103 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans

VOILURES et agrès de la Manufacture [illegible]
Marquises, [illegible] Woodbury, [illegible] toutes largeurs, de 1 à 6 yards.

[illegible]

"BRILLIANT" DE BUCK

[illegible]

PLUS DE 200,000

[illegible]

......RUE DU CAMP......

En adoptez, le "BRILLIANT"

[illegible] HALLER,

[illegible]

CHEMINS DE FER.

LE Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

EN CORRESPONDANCE AVEC LES LIGNES QUI FORMENT

[illegible] pour le Nord et l'Est, [illegible]

VOIE DIRECTE PAR RAIL, SANS TRANSBORDEMENT EN OMNIBUS OU EN BATEAU.

Cette route est aussi en correspondance, à Mobile, avec le Chemin de fer de Mobile et de l'Ohio, pour tous les points de l'Ouest, du Nord et de l'Est; et, à Montgomery, avec les lignes de la côte, via Atlanta et Augusta, pour les villes du Nord et de l'Est.

Des Wagons-Dortoirs Pullman's Palace, allant directement à Lynchburg, Virginie, et à St-Louis, sans changement, sont attachés au train qui part [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible]

La nouvelle route—court et directe—qui mène à Louisville par Montgomery et Decatur, sera ouverte au 1er octobre.

A partir du 30 juin, les trains partiront de la Nouvelle-Orléans comme suit;

VOIE [illegible] TOUS LES JOURS, TRAIN [illegible] portant la malle, pour les villes [illegible]

4 P. M.—TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE, Train Omnibus pour la côte, [illegible] à Ocean Springs.

[illegible] TOUS LES JOURS, TRAIN [illegible] pour les principales villes de [illegible] à New-York, et [illegible] Mobile, Ohio et Iron Mountain, [illegible] St-Louis, [illegible]

Ce train porte la malle du Nord et de l'Est.

ARRIVEES.

Les trains arrivent:—De Mobile, à [illegible] P. M. [illegible] [illegible] d'Ocean Springs, à 9 00 A. M. [illegible]

[illegible] pour la vente des billets—Galveston, [illegible] Wharf, Mergan; Nouvelle-Orléans, à l'angle des rues du Camp et de la Commune, dans la [illegible] en face, vis-à-vis du City Hotel.

Bagages chéqués du dépôt à destination.

G. W. R. BAYLEY,
[illegible] Général.

CHAS. L. FITCH,
Agent général pour le fret et les billets.
1er juin [illegible]

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, de MOBILE et de CHATTANOOGA,

Division de la Louisiane

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville,

Ouverte de passagers tous les jours, de la Nlle-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion à Donaldsonville, et retour, le dimanche, $2 00.

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 et du matin.

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.

Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue Gallatin. On ne reçoit pas de [illegible] [illegible] les gros articles et les articles de grande [illegible] Les billets se vendent au coin des rues Canal et Commune, en face du City Hotel, au bureau de Henry FRANCIS.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.

CHARLES L. FITCH,
Agent général pour le fret et les billets.

1er mai—

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

A DATER du 15 avril, l'entrée sur le chemin, en ville, aura lieu à l'ancien dépôt, [illegible] [illegible] Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour, 25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.	Départs du Lac.
6 heures A. M.	5 heures A. M.
7.30 " "	7.00 "
9 " "	[illegible]
10.30 " "	[illegible]
12 " "	[illegible]
1 heure P. M.	[illegible]
3 " "	[illegible]
4 " "	[illegible]
5 " "	[illegible]
6 " "	[illegible]
7 " "	7.30 "
8 " "	8.30 "
9 " "	9.30 "
10 " "	[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, de [illegible]

Un car [illegible] partira de la ville, tous les matins, à 4 heures, et, du Lac, aussitôt après le [illegible]

Un train à vapeur partira de la ville tous les DIMANCHES matin, à 6 heures.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. DIMITRY,
Surintendant-général.

6avril—6m

[illegible]

Changement d'heures de départ.

A partir du 2 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit;

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Exprès.........	7.30 A. M.	Exprès.......	11.00 P. M.
Malle.........	7.30 P. M.	Malle.......	[illegible] A. M.
Accommodation	4.30 P. M.	Accommodation	9.30 A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi exprès, tous les jours, excepté le Dimanche.

Ces convois parcourent le plus rapidement La distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St-Louis, Louisville et toutes les villes [illegible]

Les Wagons-salons de Pullman (pour le jour et pour la nuit) de la Nouvelle-Orléans à Memphis, Humboldt et Louisville, [illegible]

P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.
A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.
C. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.
F. E. CAREY, Agent-général pour les billets.
E. D. FROST, Surintendant-général.
31 mai—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Esplanade, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES [illegible] qui part d'Alger à huit heures [illegible]

Des billets de connaissement pour fret [illegible] [illegible]

[illegible]

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues [illegible] et Magazine.

Il ne sera reçu de fret après 5 heures, [illegible]

GEO. A. WHITNEY & CO. Ag'ts.

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES T. HADE, Président.
J. M. BENTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
G. & H. PATTON, Agent général

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE.
Agence, No 36 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS:

F. E. MARCH, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président
R. B. SIMMES, Sec. et Agent-Général

MEDECINS SURVEILLANTS:

M. FOLWELL, M. D.   J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS:

R. T. Merrick,	C. H. Mouton,
James Jackson,	Robert Mott,
J. A. Wile,	Thos. Fitzwilliam
F. A. Brown,	Octave Voorhies

R. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance sur la vie

Consulat de France.

AVIS [illegible]—AOUT 1872.]

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent. [illegible]

A	
André Joseph	[illegible]
Arbanie, Germain	Lecube, [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Moulure (les époux)
[illegible]	[illegible]
[illegible]	O'Connell, [illegible]
C	
[illegible]	[illegible]
D	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] Jean
Dupuybleu, Vve Ma de	[illegible]
[illegible]	[illegible] (les époux)
E	
[illegible]	[illegible] (les époux)
F	
[illegible]	Vignes, Louis et Léon

Le Chancelier du Consulat de France [illegible]

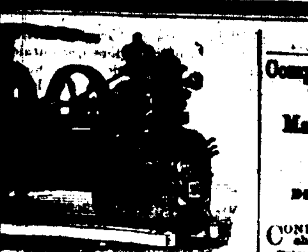

Dépôt de Moulins à Coton "Eagle"

ET DE MACHINES DE TOUTE SORTE

W. L. CUSHING,

Au No 81 de la rue St-Charles, coin Union, Nlle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour la livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 81 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, tous les Machines sortant de ses [illegible] Planteurs [illegible] [illegible] MOULIN A COTON [illegible] existe et les meilleures CHAUDIERES A [illegible] meilleures MACHINES A VAPEUR, [illegible] [illegible] par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudraient [illegible] comme agents de la maison recevront les conditions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient encore été donnés, ont été accordés à l'Agence Cushing:

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur Stationnaire,

Médaille en or pour les meilleures Machines à Scie,

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre,

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets, Grand Moulin de Moulin à Scie,

Premier Prix pour la meilleure Machine à Fendre,

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs,
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton,
Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton,
Premier Prix pour la meilleure Vis à Coton de Newell,
Premier Prix pour la meilleure Bouilloire,
Premier Prix pour les meilleures Poulies,
Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche,
Premier Prix pour les meilleurs Manchons d'Arbre de Couche (Couplings),
Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers),
Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin,
Premier Prix pour les premières Scies Circulaires,
Premier Prix pour le meilleur assortiment d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des poseurs d'installations du Gaz, etc.
Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Boucauts et les Barils.
Grand Premier Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour le meilleur et le plus grande exposition de Machines.

Le soussigné a seul le droit de vendre les machines suivantes, qu'on ne trouve que chez lui:

Moulin Eagle à coton, perfectionné,
Presse à coton, tournante, de Brooks,
Vis Newell à coton, perfectionnée, de Stedman,
Presse à vis, à pédales, de Hart,
Presse à coton d'Ingersoll, perfectionnée,
Manège à Cheval (Horse Power), perfectionné, de Payne,
Machines à Vapeur, stationnaires, de Stedman & Co.,
Machines à Vapeur et Bouilloires portatives, de Stedman & Co.,
Moulins à scie, de Stedman & Co.,
Pompes à vapeur de Knowles,
Moulins à maïs, Queen South, de H. P. Stimah,
Moulins à sucre montures de Louisville,
Evaporateurs de sucre, de Scantlin,
Chaudières à sucre, en fer Tennessee, de Shed & Co.,
Machines à Vapeur, portatives, de la fonderie d'Amos,
Planchéieuses et Mortaiseuses de Walter A. Wood,
Machines à creuser à barils, de Stedman,
Machines à Vapeur et Bouilloires de Stedman,
Bouilloires, de Stedman,
Moulins à sucre, de Stedman,
Scies circulaires à coulisses pour couper en travers (Railway Cut Off Saws), Arbres de Couche, Poulies et Coussinets, de Stedman & Co.,
Machines Florence à coudre,
Ouvrages en fer et en acier, de forge,
Ouvrages en Cuivre, pour installations de gaz, et de machines à vapeur de Mills Greenwood,
Machines à Raboter, Machines à Mouler, Scies à Chantourner, Machines à Mortaiser, et toute autre espèce variée de Machines à travailler le bois, provenant de la grande fabrique de J. A. Fay & Co.,
Marchandises de la Compagnie Utica,
Scies de toute espèce, de Woodrough & McParlin,
Moulins à scie, de Hoag, à maïs et d'alimentation,
Scies de toute sorte, de R. Hoe & Co.,

Toutes ces machines se vendent aux prix de fabrique.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNE.

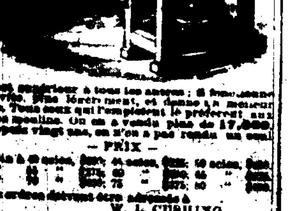

Il est supérieur à tous les autres: il fonctionne plus [illegible] [illegible] Tous ceux qui l'emploient le préfèrent aux autres moulins. On en a vendu plus de 17,000, et, depuis vingt ans, on n'en a pas rendu un seul.

— PRIX —

[illegible]

Les ordres doivent être adressés à

W. L. CUSHING,
Seul agent dans les Etats du sud,
Au No 81 de la rue St-Charles.

MOULINS A CANNES A SUCRE, DU SUD, A LOUISVILLE.

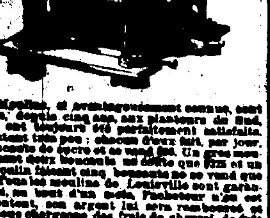

Ces Moulins, si avantageusement connus, sont vendus, depuis cinq ans, aux planteurs du Sud, qui en ont toujours été parfaitement satisfaits. Ils coûtent très peu; chacun d'eux fait, par jour, [illegible] boucauts de sucre et se vend [illegible] [illegible] Tous les moulins de Louisville sont garantis [illegible]

W. L. CUSHING,

Cher monsieur—J'ai acheté de vous, depuis quatre ans, pour mon ancienne maison de C. M. Mouton & Cie et ma nouvelle maison de A. A. Mouton, [illegible] moulin à sucre de Louisville [illegible]

A. A. MOUTON.

Le certificat suivant est d'un des meilleurs planteurs du pays:

J'ai employé, depuis deux ans, un moulin à sucre de Louisville,—[illegible] No 6—à vapeur [illegible] W. L. Cushing. [illegible]

P. B. BEAUVAIS.

Ayant conclu des arrangements pour un fort achat des moulins de Louisville à cannes à sucre, tous les ordres seront promptement remplis.

W. L. CUSHING,
Au No 81 de la rue St-Charles.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

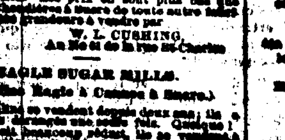

Ces Chaudières à sucre sont faites avec le meilleur fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à sucre de toute autre fabrique. [illegible] grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,
Au No 81 de la rue St-Charles

EAGLE SUGAR MILLS.

(Moulins Eagle à Cannes à Sucre.)

Ces Moulins se vendent depuis deux ans; ils [illegible] une seule fois. Quoique le [illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 81 de la rue St-Charles.

EVAPORATEURS DU SUD, DE SCANTLIN."

Le nouvel Evaporateur du Sud, fait sous la patente Scantlin, [illegible] [illegible] A. A. Mouton. [illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 81 de la rue St-Charles.

MOULINS A MAIS, DE STRAUB.

(Straub's Queen of South Corn Mill.)

Ces Moulins sont comme partout comme les meilleurs moulins en usage. Ils ont reçu le premier prix à la dernière Foire d'Etat de la Louisiane et se sont vendus à des prix réduits.

W. L. CUSHING,
Au No 81 de la rue St-Charles.

STEDMAN'S NEWELL COTTON SCREW

(Vis Newell à Coton, de Stedman.)

Les Vis perfectionnées faites par Stedman & Co., sont les meilleures presses pour les grands planteurs. Elles livrent toute la vis et on a toujours des [illegible] [illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 81 de la rue St-Charles.

PRESSE A COTON, D'INGERSOLL.

[illegible] pour une Presse complète.

Plus de cinq mille deux cents Presses à Coton d'Ingersoll ont été vendues. Le prix d'une Presse [illegible] avec toutes ses pièces de bois, est de [illegible] à vendre par

W. L. CUSHING,

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nlle-Orléans,

No 204 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente—		
Sur risques d'incendie................	[illegible]	
Sur risques de mer........................	[illegible]	
Sur risques de rivières..................	[illegible]	
Total des primes..........................	[illegible]	
En moins—primes non expirées........	[illegible]	
Montant net des primés le 31 mai 1872....	[illegible]	
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie.........	[illegible]	
Sur risques de mer.............	[illegible]	
Sur risques des rivières........	[illegible]	
Taxes............................	[illegible]	
Réassurances, primes remboursées, pendus et gestion	[illegible]	
A déduire—intérêts moins dépenses..............	[illegible]	[illegible]
Bénéfice.........................		[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriété foncière......................	[illegible]
Bonds de ville.........................	[illegible]
Actions de banques et de chemins de fer	[illegible]
Billets garantis par hypothèque.........	[illegible]
Billets garantis........................	[illegible]
Billets à recevoir......................	[illegible]
Primes en voie de recouvrement........	[illegible]
Bonds de l'Etat.........................	[illegible]
Scrip et actions d'autres compagnies....	[illegible]
Actions du Vallette Dry Dock Comp.......	[illegible]
Actions de la Presse à Coton de la Levée	[illegible]
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	[illegible]
Harbor Protection Company..............	[illegible]
Bonds hypothécaires du Turners' Association	[illegible]
Bonds hypothécaires du Odd Fellows' Hall	[illegible]
En caisse.................................	[illegible]
Cie des steamers de la N. O., de la Floride et la Havane	[illegible]
Association de l'Hôtel St. Louis.........	[illegible]
Total de l'actif.........................	[illegible]

Ce qui précède est une copie fidèle faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et souscrit pardevant moi, le 10 juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Egalement, de payer sur demande, dix pour cent d'intérêt aux porteurs de scrip, sur conversion de leur scrip en fonds capital, d'après la charte amendée de la Compagnie.

— Directeurs —

P. Maspero,	David McCoard,
R. Z. Relf,	L. L. Génères,
M. Puig,	P. Bourchy,
P. S. Wiltz,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
11juin—1an	Chas Lafitte.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 29 février 1872		[illegible]
Savoir:		
Prime d'incendie........	[illegible]	
Primes maritimes........	[illegible]	
Primes de rivière........	[illegible]	
		[illegible]
Primes non acquises et retour et réduction sur les primes..........		[illegible]
Primes nettes.....		[illegible]
Pertes d'incendie........	[illegible]	
Pertes maritimes........	[illegible]	
Pertes de rivières........	[illegible]	
	[illegible]	
Taxes..................	[illegible]	
Dépenses moins le compte d'escomptes........	[illegible]	
		[illegible]
Bénéfice..................		[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

Bons de la ville et autres............	[illegible]
Actions de banques et autres.........	[illegible]
Scrip de compagnies d'assurances.....	[illegible]
Immeubles..............................	[illegible]
Billets à recevoir sur hypothèques.....	[illegible]
Billets à recevoir.....................	[illegible]
Primes en cours de collection.........	[illegible]
Comptant en caisse et en Banque......	[illegible]
	[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable extraite des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans; attesté sous serment et signé devant moi, ce 29 mars 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou à leurs représentants légaux, à partir de LUNDI, [illegible] 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administrateurs élus le 29 février 1872:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carrière,	John. S. Walton,
Geo. A. Fosdick,	Raleigh Hog,
E. Bregler,	H. F. Given,
P. Anderson,	W. C. Black,
A. Freiche,	Thos. H. Hunt,
Geo. W. Dunbar,	Chs. Renold,
E. F. Stockmeyer	D. Jamison,
Geo. W. Hynson,	R. S. Howard,
A. Montgomery,	Felix Larue,
Henry J. Vese,	Aug. Bohn,
B. Marquette,	G. D. Fisher,
Chas. Wetmore,	Edward Toby,
A. Leonart,	Wash. Marks,
Frank Williams,	R. Greninger,
Thomas Burns,	William Knox,
Geo. Fosher	

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP.

NOUVELLE-ORLEANS, 24 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871:		
Sur risques d'incendie.............		[illegible]
Sur risques de mer.................		[illegible]
Sur risques de rivières..............		[illegible]
		[illegible]
Plus: Risques non expirés de 1870		[illegible]
		[illegible]
A déduire: Risques non expirés de 1871........	[illegible]	
Primes remboursées........	[illegible]	[illegible]
Montant net des primes		[illegible]
Pertes, etc., payées dans la dite période:		
Sur risques d'incendie............	[illegible]	
Sur risques de mer................	[illegible]	
Sur risques de rivières..............	[illegible]	
	[illegible]	
Plus: Pour pertes non réglées, etc............	[illegible]	
Escompte de primes..............	[illegible]	
Réassurances..........	[illegible]	[illegible]
Dépenses générales et taxes de comp........	[illegible]	[illegible]
		[illegible]
Moins: Escompte et intérêt..............		[illegible]
		[illegible]
Bénéfice net.		[illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant:

[illegible] bonds consolidés de la ville..............	[illegible]
[illegible] bonds de la ville en faveur de chemins de fer......	[illegible]
[illegible] bonds sept pour cent de la ville	[illegible]
[illegible] bonds de l'Etat.........	[illegible]
[illegible] bonds de l'Odd Fellows' Hall Association.........	[illegible]
[illegible] bonds de la Compagnie de la Louisiane..............	[illegible]
[illegible] bonds du Turners' Association........	[illegible]
Actions de banques et de la Compagnie du Gaz, etc............	[illegible]
Prêts garantis..............	[illegible]
Prêts sur hypothèque............	[illegible]
Billets à recevoir............	[illegible]
Scrip d'autres compagnies d'assurances.........	[illegible]
Primes en voie de recouvrement............	[illegible]
Comptant........	[illegible]
Total de l'actif........	[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, le 25me jour de janvier, A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public

Les Directeurs ont résolu de payer Six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de VINGTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du 2ème jour de mars suivant.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John G. Gaines	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
E. Batson,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Weis,	W. B. Seymour,
W. A. Taylor,	C. Morris.

25janv—1a

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	[illegible] DAVID,
P. JAUFFROID,	S. W. DUNBAR,
H. BERWIN,	E. ENGLAND,
H. A. SLAMMIAS,	J. K. GOURDAIN.

ASSURANCES.

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL, —1872—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1872.

CONFORMÉMENT à sa Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872.—

Primes sur les risques d'incendie, pour l'année...	[illegible]	
Primes sur les risques maritimes, pour l'année...	[illegible]	
Primes sur les risques de rivière, pour l'année...	[illegible]	[illegible]
Primes acquises, moins les réassurances et les primes de retour....		[illegible]
Pertes remboursées, à savoir:		
Sur risques d'incendie...	[illegible]	
Sur risques maritimes...	[illegible]	
Sur risques de rivière...	[illegible]	[illegible]
Taxes, escomptes ou lieu de cartes, timbres, dépenses, comptes d'intérêt, etc., moins l'escompte, etc.)....	[illegible]	[illegible]
Profits nets...		[illegible]
La Compagnie possède l'Actif suivant:		
Comptes à recevoir...	[illegible]	
Prêts sur hypothèques...	[illegible]	[illegible]
Prêts sur nantissement et valeurs, sur demande...	[illegible]	
En caisse...	[illegible]	[illegible]
Propriété immobilière...		[illegible]
Bonds de la ville, actions de banque et autres...		[illegible]
Primes en voie de recouvrement...		[illegible]
		[illegible]
La Compagnie a aussi des billets en souffrance, des actions et des bonds pour une somme de...	[illegible]	
Scrips tarifés...	[illegible]	
Intérêts en moins sur scrips...	[illegible]	

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS,
Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 15 mai 1872.

W. N. EVANS,
Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrip, entre les mains des porteurs légaux des dits, à partir du second lundi du mois de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur les primes acquises ayant droit à la participation pour l'année finissant le 30 avril 1872, dividende pour lequel des certificats seront émis, à dater du premier lundi du mois d'août prochain, franc de timbre.

THOMAS A. ADAMS,
Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
E. H. Summers,	E. Newgass,
F. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Gaynard,
S. B. Newman.	22 mai—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL, 1872

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1871

Sur les risques d'incendie...	[illegible]	
" de mer...	[illegible]	
" de rivière...	[illegible]	
Total des primes...		[illegible]
Moins:		
Primes non expirées le 31 décembre 1871...	[illegible]	
Primes remboursées...	[illegible]	
		[illegible]
Montant net des primes...		[illegible]
Moins:		
Réassurances...	[illegible]	
Pertes: Sur risques d'incendie...	[illegible]	
Sur risques de mer...	[illegible]	
" de rivière...	[illegible]	
	[illegible]	
Taxes, licences, dépenses générales...	[illegible]	
Intérêt de scrips non encore payé...	[illegible]	
15 pour cent rabais (rebate) des rivages...	[illegible]	[illegible]
Profit...		[illegible]
Montant net des primes...	[illegible]	
Moins Réfaction (rebate) sur...	[illegible]	
Montant participant au bénéfice...	[illegible]	
Bénéfice sur incendie...	[illegible]	
" rivière...	[illegible]	
" mer—Aucun		
	[illegible]	

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

Effets à recevoir (garantis)...	[illegible]
Effets à recevoir, garantis par hypothèques...	[illegible]
Primes en voie de recouvrement...	[illegible]
En caisse...	[illegible]
Stocks et actions—valeur au comptant sur la place...	[illegible]
Scripe sur la Cie d'Ass. Mut. des Marchands—valeur au comptant sur la place...	[illegible]
Propriété coin Canal et Camp—valeur au comptant	[illegible]
	[illegible]

PASSIF

Scrips non encore payés 1867—1870...	[illegible]
Intérêt de do...	[illegible]
Intérêt sur scrips non réclamés...	[illegible]
40 0/0 sur scrips 1868 de...	[illegible]
40 0/0 do...	[illegible]
40 0/0 sur scrips 1869 de...	[illegible]
Réservé pour pertes non encore...	[illegible]
Profits le 31 décembre 1871...	[illegible]
Montant excédant le passif	[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 janvier A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, il a été résolu de déclarer le dividende suivant sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel des certificats seront émis à dater du deuxième lundi de mars prochain—savoir:

30 pour cent sur primes d'incendie.
18 pour cent sur primes de rivière.

Il a été également résolu de payer 6 pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés et 20 pour cent sur le rachat de l'émission de 1868, comptant, aux porteurs légaux, à dater du second lundi de mars prochain.

— DIRECTEURS —

Geo. Urquhart,	E. Payro,
C. T. Dugazon,	[illegible] Forstall,
G. W. Babcock,	[illegible] Blanchard,
T. Bailly-Blanchard,	[illegible] Millenberger,
A. Schreiber,	[illegible] Schmidt,
Chas. Lafitte,	[illegible]
21 janv—1a	

Louisiana Mutual Insurance Company.

EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 29th of February, 1872		[illegible]
Viz: Fire premiums...	[illegible]	
Marine premiums...	[illegible]	
River premiums...	[illegible]	
		[illegible]
Unearned and return premiums and rebates on premiums...		[illegible]
Net premiums...		[illegible]
Fire losses...	[illegible]	
Marine losses...	[illegible]	
River losses...	[illegible]	
	[illegible]	
Taxes...	[illegible]	
Expenses, etc., less discount account...	[illegible]	
		[illegible]
Balance...		[illegible]

The Company have the following assets estimated at the lowest cash market value:

City and other Bonds...	[illegible]
Bank and other Stocks...	[illegible]
Scrip of Insurance Companies...	[illegible]
Real Estate...	[illegible]
Bills receivable on Mortgages...	[illegible]
Bills receivable...	[illegible]
Premiums in course of Collection...	[illegible]
Cash on hand and in Banks...	[illegible]
	[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.

J. P. ROUX, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans: Sworn to and subscribed before me, this 29th day of March, 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof, or their legal representatives, on and after MONDAY, 13th May, 1872.

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.

J. P. ROUX, Secretary.

Board of Trustees elected on 29th February, 1872:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carriere,	John S. Walton,
Geo. A. Fosdick,	Raleigh Hog,
E. Bregler,	H. F. Given,
P. Anderson,	W. C. Black,
A. Freiche,	Thomas H. Hunt,
Geo. W. Dunbar,	Chs. Renold,
E. F. Stockmeyer,	D. Jamison,
Geo. W. Hynson,	R. S. Howard,
A. Montgomery,	Felix Larue,
Henry J. Vese,	Aug. Bohn,
B. Marquette,	G. D. Fisher,
Chas. Wetmore,	Edward Toby,
A. Leonart,	Wash. Marks,
Frank Williams,	R. Greninger,
Thomas Burns,	Wm. Knox,
Geo. Fosher	

GEO. MERZ.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de BIERE et de son ALE [illegible] [illegible]